



Siège social 533 rue des Madelinettes, 62370 AUDRUICQ 06 17 88 23 93- **Président** : Philippe Gheeraert, **Vice-Présidente** : Claudine Dubarre,
Secrétaire: Luc Dubarre, **-Trésorier**: Jean-Pierre Debreu **-Membres** : Manuel Accarie -Dorianne Hoguet - Dominique Van Niekerk

Délégués : Paul Bécu, Sophie Cavestri, Michel Codron, Jean-Pierre Congy, Jean-luc Cordonnier, Hervé Démoncourt, Laurent Ducrocq, Jacques Lallez,
Stéphane Lemaire, Richard Oscilawski, William Van Niekerk,

Lettre d'information du CDTE 62 n°67 le 03 Janvier 2022

En ce début d'année tout le comité vous présente ses meilleurs vœux (la joie, le bonheur, surtout la santé, et bien évidemment de nombreuses chevauchées avec le retour de nos rencontres équestres conviviales).

Rappel :

Pour ceux qui n'auraient pas encore renouvelé leur licence, ils ne sont plus assurés depuis le 31 décembre 2021... et la prochaine lettre ne sera envoyée qu'aux **licenciés 2022** ainsi qu'aux **clubs et associations** ayant délivré des **licences Tourisme Equestre 2022**.

Le fléchage des licences « tourisme » fait par les clubs donne droit en plus, pour les cavaliers concernés, à l'abonnement à l'estafette et aux lettres d'information envoyées par le CDTE. Par ailleurs le soutien des clubs nous donne les moyens de défendre les chemins de promenade, d'organiser des manifestations d'extérieur et la formation à l'équitation de pleine nature.

Vous pouvez sur votre espace personnel de cavalier sur le site internet de la Fédération Française d'Équitation (www.ffe.com) en accédant avec votre numéro de licence et votre code SIF (4 chiffres) indiqué sur votre licence, enregistrer votre adresse mail ou demander à la personne qui a enregistré votre licence de le faire. Maintenant la Fédération envoie directement des infos aux cavaliers (Notamment l'enregistrement de votre licence).

Réunion annuelle d'échanges

Le CDTE continue à programmer le lieu de ses réunions en tournant dans le département de façon à ce que le plus possible de cavaliers puisse y participer.

Cette année c'est à **Caucourt** (62150) à la Taverne du Moulin 13 Rue du Moulin

...le **Vendredi 28 Janvier 2022 à 19 Heures**.

Pour les adeptes du rallye d'Olhain, c'est le restaurant situé au gué que l'on n'a pas eu l'occasion de traverser durant ces 2 dernières années pour cause de pandémie. Dans l'espoir que chacun puisse se libérer pour participer à ces temps forts de notre association, nous vous adressons par avance nos remerciements pour votre présence.

Il est bien évident que la tenue de cette réunion est soumise aux mesures sanitaires en vigueur à cette date-là.

Cette réunion sera suivie d'un apéritif, offert par le CDTE, et, pour ceux qui le souhaitent, d'un repas pour une participation de 20 Euros.

Pour l'organisation, merci *de bien vouloir nous signaler votre participation pour le 22 Janvier 2022 au plus tard, au moins si vous comptez participer au repas* (A Claudine Dubarre : claudine.dubarre62@orange.fr, ou, au 03 21 82 17 94.)

Calendrier 2022:

Est joint à ce courrier notre calendrier 2022. Nous ne sommes pas à l'abri d'erreur. Merci de nous signaler toute anomalie.

Nous souhaitons de tout cœur le retour des rallyes : pour la beauté de notre région, le dévouement des organisateurs et la convivialité des participants.

Communication :

Vous pourrez remarquer que notre site internet a changé, il s'appelle dorénavant : <http://cdte62.ffe.com>

Une adresse mail dédiée au CDTE existe : cdte62@ffe.com et également il y a une page facebook <https://www.facebook.com/CDTE62>

N'hésitez pas à communiquer toute information utile à notre discipline afin d'étoffer nos plateformes numériques. Les manifestations du calendrier seront retranscrites en événements sur Facebook. Merci de nous communiquer les informations pratiques le plus tôt possible. Tous vos comptes rendus, photos de vos manifestations ou autres pourront être mis en direct sur la page.

Groupements de Défense Sanitaire (GDS) sont des associations départementales d'éleveurs

Chaque GDS de la région dispose d'une section équine pour mutualiser les frais d'équarrissage des détenteurs. Tout adhérent à cette section peut donc bénéficier de la prise en charge des frais d'équarrissage des équidés (selon les tarifs négociés) qu'il détient et a déclaré chaque année à la section (sur la base du numéro SIRE). L'adhésion est à renouveler chaque année. Il n'y a pas de limite d'âge pour les équidés détenus.

EQUIRANDO 2022 CAP SUR LA BAIE DE SOMME

Cette fois ci, voici le temps de se retrouver mêlé à des cavaliers venus de tous les horizons, des cavaliers et attelages qui viendront des différentes régions de France mais aussi des divers pays européens.

Cet événement est une tradition du Tourisme Equestre qui invite à l'évasion en famille, entre amis ou en club sans oublier les solitaires.

Ouvert à tous, l'Equirando est une véritable bouffée de pleine nature, après plusieurs jours de randonnée vous serez accueilli dans une ferme typique de la SOMME dans son écrin de verdure à deux pas d'une ville médiévale où résonneront les pas de vos sabots lors du plus grand défilé équestre qui sera organisé pour vous dans la ville.

De beaux spectacles équestres vont être proposés et vous pourrez aussi vous divertir en parcourant le village des exposants.

Soirées de gala, spectacles équestres, boucles à cheval dans le Marquenterre, défilés, présentation de chevaux, village des exposants, drones, tout est rassemblé pour que ce périple à cheval dans votre région soit pour vous un réel souvenir.

Alors n'hésitez pas, les divers comités de Tourisme Equestre et d'Équitation travaillent ensemble sur ce projet exceptionnel mais aussi des centres équestres, des campings, des particuliers, des bénévoles qui se préparent pour vous accueillir tout au long de votre parcours. Des itinéraires vous seront également proposés. A vous de choisir ce qui vous conviendra.

Les 300 premiers inscrits profiteront d'un tarif préférentiel.

Les inscriptions sont ouvertes sur equirando.com mais des infos également sur la page Equirando 2022 du CRTE Hdf www.crtehautsdefrance.com

Vous pouvez contacter également le Comité d'Organisation equirando2022.hdf@gmail.com Tel 09 52 88 59 62

La Baie d'Authie à cheval

Frontière entre la Somme et le Pas de Calais pour se situer, la Baie d'Authie a souvent fait parler d'elle ces derniers temps notamment avec la construction d'une passerelle à l'endroit dit Pont à Cailloux. Chaque année une course d'endurance est ou était organisée dans le secteur sur des chemins itinérants. L'idée est venue sous l'impulsion de la communauté d'agglomération des deux Baies en Montreuillois, d'en faire une boucle voir plusieurs boucles équestres. Le CDTE et le CRTE se sont impliqués dans ces initiatives en y apportant nos compétences. Alors nous vous proposerons, entre autres, la boucle de la Baie d'Authie à l'arrière-pays, 26km avec sa variante qui évite le bord de mer. Petite cerise sur le gâteau vous pourrez vous arrêter à Groffliers au camping la Mollière labellisé « cheval étape », point de départ : le centre équestre de Berck où vous pourrez vous stationner aux abords. Une belle balade dans une nature diversifiée mais certainement dans un temps futur un rallye. Un grand merci à la CA2BM pour cette initiative. L'Equirando en direction de Rue vous proposera de passer aussi par-là!

Passage de galops de pleine nature

La présence de diplômés sur votre licence atteste de votre niveau d'équitation. Si pour sortir avec votre cheval, cela ne paraît pas nécessaire, cela peut le devenir lorsque vous souhaitez faire une balade, une rando en dehors de votre structure ou sans votre cheval (en vacances par exemple). Pour les cavaliers licenciés qui le souhaitent, lors du prochain rallye d'Olhain organisé par le CDTE (9 Octobre 2022) il y aura possibilité de faire valider un galop fédéral de pleine nature, à condition de le préciser à l'inscription, Un entretien devant un jury avec son cheval tenu en main permettra à l'issue du rallye de valider les connaissances générales et la pratique à pied. Le rallye sera validé dans votre carnet de randonnée électronique.

Rappel : Pour les titulaires d'un carnet de randonnées électronique comportant 4 jours de randonnées minimum, la validation du Galop 2 de Pleine Nature entraîne automatiquement la validation du Brevet de Randonneur de Bronze.

Pour les titulaires d'un carnet de randonnées électronique comportant 10 jours de randonnées minimum dont deux consécutives, la validation du Galop 4 de Pleine Nature entraîne automatiquement la validation du Brevet de Randonneur d'Argent.

Pour les titulaires d'un carnet de randonnées électronique comportant 20 jours de randonnées minimum dont deux fois quatre journées consécutives, la validation du Galop 6 de Pleine Nature entraîne automatiquement la validation du Brevet de Randonneur d'Or.

Nous vous donnons donc rendez-vous au 28 Janvier 2022 à Caucourt avec vos amisA bientôt

Le CDTE 62